

Intégration des critères ESG-Climat dans les stratégies d'investissement : les assureurs se mobilisent

Au printemps 2017, la Commission du développement durable et la Commission économique et financière de la FFA ont créé un groupe de travail chargé d'évaluer la prise en compte des critères ESG-Climat dans les stratégies d'investissement des assureurs et de définir des recommandations de place. Les résultats des travaux témoignent de l'engagement de la profession autour des enjeux du développement durable.

L'étude, réalisée avec le cabinet i care & consult, démontre que les assureurs sont mobilisés pour intégrer des critères environnementaux, sociaux, de gouvernance (ESG) et climat dans leurs stratégies d'investissement. Tous ont mis en place une politique d'investisseur responsable et ces critères ont déjà un impact significatif sur les décisions d'investissement de 60 % d'entre eux. La prise en compte des critères ESG-Climat par les assureurs est amenée à se renforcer dans un horizon de deux ans.

Les évaluations menées ont permis d'identifier dix-huit recommandations opérationnelles pour aider les sociétés à intégrer davantage ces critères dans leurs choix d'investissement. Elles portent notamment sur :

- le renforcement de l'appropriation des impacts ESG-Climat par la gouvernance : par exemple, en faisant adopter la politique ESG-Climat par le conseil d'administration ou en mettant en place un comité dédié à l'intégration de ces sujets ;
- le développement d'expertises internes, notamment en définissant les indicateurs clés pour suivre la mise en œuvre de la stratégie ESG, en associant les sociétés de gestion à l'évaluation ESG-Climat et en renforçant l'engagement actionnarial sur ces sujets ;
- l'amélioration de la qualité du reporting, en se fixant des objectifs temporels pour améliorer le périmètre des actifs couverts par une analyse ESG-Climat et la qualité des analyses ;
- le renforcement des approches collaboratives, en poursuivant les échanges réguliers entre pairs pour partager les bonnes pratiques et initier des programmes de recherche communs et en mettant en place un baromètre annuel pour suivre les progrès de la profession.

Cette feuille de route permettra aux assureurs de définir leurs plans d'actions afin de dynamiser l'intégration des critères ESG-Climat dans leur stratégie.

Pour Bernard Spitz, Président de la FFA : « *Les assureurs français sont depuis de nombreuses années mobilisés en faveur de la promotion du développement durable et de la lutte contre le changement climatique. Avec ces recommandations de place, la profession se dote d'un véritable plan d'actions lui permettant d'accélérer l'intégration de critères ESG et climat et de consolider ainsi ses engagements d'investisseur responsable.* »

Contact presse

Mariam Sissoko
01.42.47.94.08 / 06.26.54.02.76
m.sissoko@ffa-assurance.fr